



VELO A SAINT-DENIS

Antenne de MDB

Chez Jean-Pierre PATRIX
112 C RUE DANIELLE CASANOVA
93200 SAINT DENIS

Objet : Plan Local des Déplacements

Saint-Denis le 4 janvier 2017

à Monsieur DUPREY Conseiller Communautaire,

Dans la rubrique « c'est politique » réservée au groupe socialiste, du mois de novembre et décembre, du journal « en commun », vous vous réjouissez de l'adoption du Plan Local des Déplacements. C'est bien mais c'est toujours dans le registre « demain ça sera vachement mieux », comme le chantait Jacques Higelin.

Depuis sa création Vélo à Saint-Denis réclame vainement, et aujourd'hui avec nos amis de Canal en-vie, l'ouverture d'une concertation pour terminer la promenade de la rive droite du canal Saint-Denis. Deux tronçons sont en friche sur Aubervilliers et sur Saint-Denis le passage est fermé, au niveau de l'écluse de La Briche, pour rejoindre la promenade des bords de Seine.

Depuis 2006 rien n'a été fait sur cette promenade. En 2014 Paris a fait sa part en aménageant le quai de l'Allier jusqu'à la limite d'Aubervilliers.

Imagine-t'on un seul instant qu'un axe routier important puisse être sur plusieurs tronçons laissé à l'abandon semé de trous, de pavés, de rails et autres ornières pendant 10 ans ?

C'est pourtant le cas de cette promenade qui pourrait permettre aux marcheurs et aux cyclistes de rejoindre agréablement Paris et son réseau de pistes cyclables.

C'est bien grâce à ce réseau que Paris peut s'enorgueillir de 8% de déplacements à vélo quand Plaine Commune n'en revendique que 2% simplement parce que les infrastructures manquent. Pourtant avec un territoire plat Plaine Commune devrait faire mieux mais encore faut-il avoir la volonté de faire une petite place au vélo.

Vélib' est trop cher pour la population du territoire et le manque d'un réseau cohérent et continu qui a valu l'échec de Velcom, conduira à l'échec de Vélib' 2.

Le système Velcom a coûté 450 000 euros reconnaissent du bout des dents les représentants de Plaine Commune, somme très probablement sous-évaluée et bien-sûr à la charge des contribuables du territoire.

Aussi, c'est peu dire que nous sommes contre toute nouvelle aventure quand les associations cyclistes peinent à trouver des financements, pour l'apprentissage, l'auto-réparation ou la promotion de la bicyclette.

Salutations cordiales.

Jean-Pierre PATRIX